

Procès-verbal du Conseil Municipal
Séance n° 7 du lundi 5 septembre 2022 – 18 heures 30 – salle de la mairie

Présents : MARRET Serge, SABATIER Sébastien, GRIX Suzanna, CELERIER Patrick, HAGER Maryvonne, BELFIORE Mauricette, GUILHEM Louis, MONIÉ Florian, BORREL Marie-Andrée formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : RIBES Bénédicte à GUILHEM Louis.

Absent(s) excusé(s) : Néant.

Absent(s) : Néant.

M. le maire ouvre la séance à 18h30.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de HAGER Maryvonne à la fonction de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Approbation du PV du conseil du 20 juin 2022 – Présentation Serge Marret.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le Procès-Verbal de la réunion du conseil du 20 juin 2022.

Délibérations :

1- Examen de la demande de subvention 2022 de l'ACCA - Présentation Serge Marret.

La demande de subvention pour le fonctionnement de l'ACCA pour 2022 repose sur un compte de résultat pour 2021 présentant quelques anomalies et imprécisions. Pour ce qui est du budget prévisionnel 2022, il manque encore de justesse et de précisions également.

Après débat, le Conseil décide d'adresser une lettre à l'ACCA lui demandant d'apporter des corrections dans la présentation de ses comptes afin qu'ils soient équilibrés et donc acceptables et de revoir au plus vite son fonctionnement administratif.

Un nouvel examen de cette demande de subvention sera soumis au Conseil municipal en octobre 2022.

A titre d'information, il est précisé que le principe de création d'une AICA entre les trois villages Castelnau, Escales et Tourouzelle par fusion des trois ACCA n'aurait pas recueilli l'approbation de celle de Tourouzelle alors que les présidents de Castelnau et d'Escales étaient d'accord.

2- Projet de délibération sur une demande éventuelle de subvention exceptionnelle de l'ACCA pour la création d'un local d'éviscération et de découpe de gros gibier - Présentation Serge Marret.

Suite à l'audit de La Cave coopérative de Tourouzelle, il lui a été précisé qu'elle n'avait pas le droit de louer sa salle. De ce fait l'ACCA est à la recherche d'un local d'éviscération et de découpe. Il lui a été précisé qu'aucune salle ou local communal n'est disponible pour ce faire.

L'ACCA sollicite la Mairie pour le versement d'une subvention exceptionnelle. Elle souhaiterait acquérir un ALGECO afin d'y pratiquer l'éviscération et la découpe de son gibier. Devant les problèmes d'hygiène et les coûts pour amener l'eau et l'électricité, le Conseil décide de ne pas accéder à cette demande de l'ACCA.

3- Délibération relative à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du centre du village confiée à l'Agence Technique départementale (ATD) - Présentation Serge Marret.

Pour définir et piloter l'important projet d'aménagement de l'ensemble du cœur du village dont la Poste, la maison DUSSEAU et sa remise, le Conseil municipal décide à l'unanimité de confier une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'ATD.

L'acte d'achat de la maison Dusseau devrait être signé le 16 septembre 2022.

4- Lancement de la procédure de biens vacants et sans maître - Présentation Patrick Célerier.

Les parcelles A 306 et A 294 sont des biens présumés sans maître.

Il est proposé au conseil de lancer la procédure d'acquisition de plein droit par la commune comme pour la parcelle A149.

Le conseil accepte à l'unanimité.

5- Adhésion à l'assistance mutualisée par le SYADEN pour la maîtrise des redevances dues par les opérateurs de télécommunications - Présentation Patrick Célerier.

ENEDIS et GRDF payent une redevance pour utiliser le domaine public.

Le SYADEN se propose de faire de même pour les câbles ou armoires des réseaux de France Télécom.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

6- Mission de diagnostic en éclairage public par le SYADEN - Présentation Sébastien Sabatier.

Un diagnostic est demandé par le SYADEN avant l'extension du réseau public sur le Chemin de la Bade. En effet les gaines sont passées mais la profondeur d'enfouissement n'est pas connue. Si les normes concernant la profondeur ne sont pas respectées il pourrait y avoir un risque d'électrocution.

7- Demande de subvention auprès du SYADEN pour l'extension de l'éclairage public Chemin de la Bade - Présentation Sébastien Sabatier.

Au début, 3 poteaux étaient prévus pour 6.700 €. DEBELEC qui a repris le chantier propose 5 poteaux (prix en hausse pour 10.000 €) et tranchées et gaines à 0.80 cm de profondeur (7.000 €).

Accord unanime pour une demande de subvention auprès du SYADEN pour un coût des travaux qui sera au maximum de 17.000 €.

8-Dénonciation du contrat avec Compteur SYS : Présentation Serge Marret.

M. le maire rappelle que dans sa séance du 6 décembre 2021, il a été convenu de dénoncer le contrat qui lie la commune à la SARL Compteur Sys en raison des nombreuses lacunes au niveau des relevés des compteurs d'eau, du suivi des paiements des factures etc...

Monsieur le maire sollicite donc de son conseil l'autorisation de dénoncer cette convention et d'y mettre ainsi un terme. Cette convention prendrait alors fin à l'issue de la période actuelle de quatre ans, le 15 juin 2023.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

9- Souscription d'un emprunt avec la Caisse d'Epargne pour les travaux d'aménagement du centre du village place de la République et Place du 19 mars 1962 : Présentation Patrick Célerier.

Afin de mener à bien les gros travaux à venir, la mairie envisage de faire appel à l'emprunt.

Deux banques ont été consultées.

Le Crédit Agricole propose un taux variable entre 2,5% et 5,2%

La Caisse d'Epargne propose un taux fixe de 2.80%.

Le marché de l'argent étant sur une tendance haussière, le Conseil donne son accord pour un emprunt de 150.000 € à 2.80% à la Caisse d'Epargne.

Questions et informations diverses :

1- Projet d'aménagement du centre du village : état d'avancement ; compte-rendu de la rencontre du 10/08 avec le CAUE - Présentation Serge Marret et autres participants à cette réunion.

La commune souhaite profiter de la démolition de la Poste pour réaliser à un espace public central mettant en valeur notre épicerie et le centre du village. Le CAUE nous préconise de revoir le fonctionnement et l'aménagement de notre cœur de village en plantant des arbres et en ouvrant de nouveaux espaces. Des allers et retours seront nécessaires pour affiner le projet.

2- Réflexion sur le devenir de la maison récemment acquise par la commune place d'Occitanie - Présentation Patrick Célerier.

Après avoir réfléchi au devenir de cette maison cadastrée A 149, et devant son étroitesse, le Conseil municipal décide à l'unanimité de sa vente en l'état.

3- Etat d'avancement des procédures engagées sur les maisons en état de délabrement avancé - Présentation Patrick Célerier.

- M et Mme Goodchild, parcelle A 127 – rue Viollet le Duc - Procédure de mise en sécurité ordinaire avec phase contradictoire. Courrier remis en main propre le 04/07/2022. Pas de réponse à ce jour.

- Mme Goodchild, parcelle A 470 – Arrêté de mise en sécurité urgente. Mme Goodchild n'a pas récupéré le recommandé. La procédure d'état d'abandon manifeste est envisageable.

- M et Mme Dumont, parcelle A143 – place du Château - Procédure de mise en sécurité ordinaire avec phase contradictoire. M. et Mme Dumont n'ont pas récupéré le recommandé.

- M Walter – A 48 – Avenue de Castelnaud. Procédure de mise en sécurité ordinaire avec phase contradictoire. Le courrier n'a pas été distribué. La procédure d'état d'abandon manifeste est envisageable.

4- Possibilités d'emprunt : Compte-rendu des rencontres avec le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne - Présentation Patrick Célerier.

Se reporter au point 9 de l'ordre du jour du conseil municipal.

5- Etat d'avancement de la révision du schéma directeur d'AEP - Présentation Sébastien Sabatier.

Azur Environnement entame la 4ème phase de travaux.

6- Travaux effectués par les jeunes pendant l'été - Présentation Sébastien Sabatier.

Les jeunes du village employés cet été ont effectué avec sérieux et assiduité un certain nombre de travaux parmi lesquels de la peinture à l'école (grille et portail), au monument aux morts, fait du nettoyage et du rangement au Toucadou, œuvré dans l'entretien du village d'une façon générale.

Ils reçoivent les félicitations et remerciements des membres du Conseil.

7- Point d'avancement sur les travaux de l'été : chemin du Gua, PUP C. Lanta, PUP Ortega - Présentation Sébastien Sabatier.

Les travaux sont terminés sur le chemin du Gua. Il reste encore à « repétasser » quelques endroits.

PUP Christophe Lanta : un premier acompte de 50% du montant prévisionnel des travaux a été versé à la commune et le débroussaillage est fait.

Toutefois pendant cette opération, des travaux d'aménagement supplémentaire de franchissement dont le coût pourrait être supporté par la commune sont à prévoir. Les travaux devraient commencer le 26/09.

PUP Ortega : affinement du descriptif et détails sont attendus.

8- Point d'avancement sur le projet Miraglia aux Jeiches, sur le projet Fournil chemin de Restocos - Présentation Sébastien Sabatier et Serge Marret.

M. Miraglia doit rencontrer prochainement M. Marty pour le branchement d'eau et se prononcera alors sur la proposition de vente qui lui a été soumise.

Le Projet Fournil pour le terrain Mazard chemin de Restocos est pour le moment à l'arrêt, la Mairie n'a pas la capacité de racheter le terrain.

9- Compte-rendu du pot pour les jeunes ayant travaillé cet été pour la Mairie (le 30 août à 18h) - Présentation Patrick Célerier.

Pour clôturer les travaux d'été un pot a été offert aux jeunes ayant travaillé cet été pour la commune.

Pour eux, finir à 13h avec la chaleur était difficile, ce que nous comprenons d'autant plus qu'ils commençaient à 6h. Nous pensons donc réduire les heures de travail quotidien pour l'année prochaine et finir ainsi à midi au lieu de 13h. Ils nous ont également suggéré de mettre un panneau d'affichage à l'abri bus.

10- Compte-rendu du forum des associations du 3/09 à Castelnau - Présentation Patrick Célerier.

Cette première édition du forum des associations qui regroupait les associations ayant leur siège à Castelnau, Tourouzelle et Escales a été un lieu d'échanges entre les différentes associations et entre les associations et les visiteurs. Une liste commune regroupant les associations des trois villages sera établie ainsi qu'un annuaire des commerçants et artisans..

11- Information sur les demandes de devis relatives à la construction d'un ossuaire au cimetière - Présentation Sébastien Sabatier.

Les entreprises du secteur (Jammes, Estalles, Marbrerie du Minervois) seront contactées pour la construction d'un ossuaire dans notre cimetière selon des modalités à définir lors de la prochaine Commission travaux.

12- Information sur l'organisation de la rencontre-débat annuelle avec la population prévue le 19/11/2022 : Présentation Suzanna Grix.

Une information sur les réalisations de l'année 2022 et les projets à venir aura lieu le 19 novembre prochain à la Salle Jean Moulin de 10h 30 à 14h sous forme d'exposition- rencontre-débat comme l'année dernière. Toute l'équipe municipale sera sur les lieux pour répondre aux questions des Tourouzellois.

13- Information sur la rentrée scolaire 2022 : Présentation Suzanna Grix.

La rentrée s'est bien passée. Cette année il y a des enfants en grande section à l'école de Tourouzelle : 6 élèves en grande section de maternelle + 10 au CP et 18 en CE1/CE2 soit au total 34 élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.